



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



PRODUCTIONS HORTICOLES n° 15 du 07 novembre 2011



Même si aujourd'hui les cultures de PENSEE ne font l'objet d'aucune attaque cryptogamique, les conditions climatiques à forte humidité actuellement rencontrées sous les abris non chauffés créent les conditions favorables à l'installation et au développement de différents champignons foliaires. La vigilance reste donc de rigueur.

Oïdium sur pensées : à surveiller

On note une sensibilité variétale vis-à-vis de ce champignon.

Aération, ventilation afin de réduire l'humidité sous les tunnels permettent de réduire les risques d'infestation.

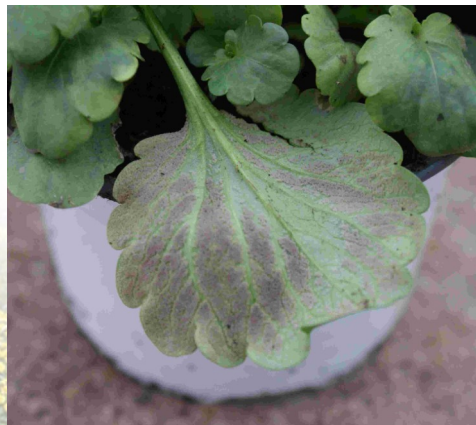


Photos : AREXHOR G.E. attaque d'oïdium sur pensée



Détail du feutrage blanc à la face supérieure d'une feuille de pensée.

Mildiou sur pensées : à surveiller



Face inférieure de la feuille : feutrage gris violacé



Face supérieure de la feuille : taches chlorotiques

écophyto2018
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

Le mildiou se manifeste principalement par temps frais (entre 5°C et 18°C) avec une humidité relative supérieure à 85%. Les semis de mi automne sont donc plus touchés que les semis de fin d'été.

Botrytis sur cyclamen : à surveiller

Là encore les excès d'humidité au cœur du feuillage des cyclamens constituent des conditions favorables au développement de la pourriture grise ou botrytis.

Poinsettia : des cultures saines

La présence d'aleurodes n'est pas signalée dans les cultures de poinsettia.

BILAN SOUS SERRE : Niveau de risque

A surveiller oïdium et mildiou sur pensées

Couple plante/ravageur		Niveau de risque
Ravageur	plante	
Aleurodes	Poinsettia	
Botrytis	Cyclamen	
Oïdium	Pensée	
Mildiou	Pensée	

Légende	
Aucun risque	
Risque moyen à surveiller	
Risque important	

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par AREXHOR Grand-Est, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON Bourgogne, à partir des observations réalisées par ADHP.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »